

Liberté de la Presse dans le Monde

**LE TOGO REALISE UN
BOND DE 5 PLACES ET EST
CLASSE 71^e RANG MONDIAL
ET 10^{EME} RANG AFRICAIN** P.6

Assiduité et la Polyvalence

**SANI YAYA A LA TETE
DU CONSEIL DES
MINISTRES DE L'UEMOA
ET DU CONSEIL DES
GOUVERNEURS DE LA BIDC** P.6



TOGOREVEIL



Le pari d'une actualité qui réveille

TR 375 du 24 Avril. 2020
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Prochain quinquennat et lutte contre le Covid-19



**FAURE RASSURE
SES COMPATRIOTES**



**LE TOGO PENSE DEJA A LA RELANCE
ECONOMIQUE APRES LE COVID 19** P.2



**LE PROCUREUR POYODI
SE PRONONCE SUR LE CAS
AGBEYOME ET RASSURE**

CORONAVIRUS

**TOGO, MEILLEUR TAUX DE GUERISON
EN AFRIQUE DE L'OUEST** P.7

Lutte contre le Covid-19

**L'UE S'ENGAGE AUX COTES DU TOGO ET SALUE
LA PROMPTITUDE D'ACTION DES AUTORITES**

Face aux menaces de grève P.7

**DES INFIRMIERS MILITAIRES EN
RENFORT AU CHR LOME COMMUNE** P.7

Développement économique au Togo P.13

MIEUX COMPRENDRE LA « PROPRIETE INTELLECTUELLE »



Pour éviter un Procès de l'ANC contre KPODZRO

**TROIS EGLISES TENTENT UNE ULTIME
MEDIATION CHEZ JEAN PIERRE FABRE** P.4



FAURE GNASSINGBE A FDI INTELLIGENCE

« Notre pays est résolument déterminé à adopter une série de réformes »



Classé parmi les meilleurs pays réformateurs dans le monde par le dernier rapport Doing Business, grâce aux nombreuses réformes innovantes opérées pour assainir son environnement des affaires, le Togo pense aller plus loin dans la même optique en opérant d'autres réformes plus audacieuses.

C'est ce qu'a indiqué le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé dans un entretien avec FDI Intelligence où il a essentiellement évoqué les priorités de son prochain quinquennat. "Notre pays est résolument déterminé à adopter une série de réformes. L'objectif est de rendre l'environnement des affaires plus attractif, de mobiliser davantage d'investissements et de réaliser une forte croissance économique à moyen terme", a-t-il décliné.

Pour celui qui vient de remporter la dernière élection présidentielle et qui s'est succédé à lui-même, "l'engagement politique, le pragmatisme et le leadership des plus hautes autorités du pays ont été les catalyseurs de l'amélioration du climat des affaires et de l'attraction des investissements directs étrangers (IDE) au Togo".

Le pays compte, mieux faire en touchant tous les indicateurs. "Notre pays a récemment adopté un nouveau code des investissements qui offre des avantages importants aux opérateurs économiques, garantissant, par exemple, des exonérations de droits, taxes et impôts indirects", a rappelé Faure Gnassingbé qui souligne par ailleurs : "Nous sommes fermement résolus à faire du secteur privé l'acteur clé et le moteur de notre économie en lui accordant une grande attention et en faisant preuve de flexibilité et de souplesse dans la gestion de nos partenariats".

Le numéro 1 togolais a expliqué que son pays n'est pas aux prises avec ses voisins mais au contraire, il compte travailler main dans la main pour faire de l'espace ouest-africain un centre d'affaires par excellence. "Notre pays n'est pas en concurrence avec ses voisins, mais préfère travailler en étroite collaboration avec eux pour faire de la région ouest-africaine un endroit dynamique pour investir et faire des affaires. Le Togo reste attaché à l'intégration rapide de l'Afrique dans une économie continentale robuste et dynamique", a-t-il rassuré en invoquant son attachement à l'intégration régionale.

Pour rappel, l'attractivité du Togo est devenue accrue grâce aux réformes déjà engagées par le pays.

Togoreveil

Lutte contre le Covid-19 dans l'Espace UEMOA

FAURE GNASSINGBE EN VISIOCONFERENCE AVEC LES AUTRES CHEFS D'ETAT

Le président de la République Faure Gnassingbé participera ce lundi 27 avril 2020 à 11 heures par visioconférence à une Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement (CECG) de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). La rencontre sera consacrée aux meilleures réponses à apporter à la pandémie du COVID-19 aux plans sanitaire et économique. Cette rencontre sera présidée par le Chef de l'Etat ivoirien Alassane OUATTARA, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA. Les échanges porteront sur les réponses collectives à mettre en place pour, d'une part, limiter la propagation de la pandémie et, d'autre part, atténuer les effets pervers des différentes mesures prises sur les économies des Etats membres de l'UEMOA. L'objectif est la création des synergies d'action pour plus de cohérence et d'efficacité des mesures prises et pour préserver les acquis de l'intégration régionale. Il s'agira également d'analyser et d'évaluer les plans de riposte des Etats de l'Union, afin de dégager une stratégie communautaire, face notamment aux défis liés aux besoins en matière d'équipements et d'intrants médicaux (masques, appareils respiratoires, produits pharmaceutiques, ...), aux impacts socio-économiques immédiats et à court terme ainsi qu'à la fermeture des frontières nationales aériennes et terrestres.

La lutte contre les actes terroristes et de banditisme sera également abordée au menu de cette visioconférence. Pour rappel, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement (CECG) qui se réunit au moins une fois par an, est l'Organe suprême qui définit les grandes orientations de la politique de l'Union.

La Rédaction

Prochain quinquennat et lutte contre le Covid-19 LE PRESIDENT FAURE RASSURE SES COMPATRIOTES



Si Faure Gnassingbé réélu le 22 février dernier a, jusqu'au 03 mai, selon la Cour Constitutionnelle, pour prêter serment, il sait déjà les grandes lignes qui l'attendent durant les 05 prochaines années à la tête du Togo. L'homme était l'invité de FDI Intelligence, spécialisé du Financial Time. Il a présenté le programme pour son nouveau mandat, ainsi que la riposte du Togo face au Covid-19.

Succédé à lui-même, il entend d'abord consolider les réalisations déjà entamées.

Pour le Chef de l'Etat, le nouvel exercice quinquennal qu'il démarrera le 05 mai prochain à la tête du Togo servira à consolider les réalisations. Le premier objectif sera de préserver et d'assurer la paix et la sécurité, particulièrement dans un espace régional à la situation sécuritaire sensible et volatile. "Nous avons la responsabilité de protéger la population. L'émergence de la crise sanitaire des coronavirus est un autre rappel de notre obligation de vigilance permanente et de conjuguer mesures préventives et défensives", a-t-il expliqué.

Cette consolidation ne sera possible que grâce à la mise en place d'une gouvernance plus ouverte et inclusive. En effet, selon le Président togolais, la priorité sera à la création de conditions et de mise en place de mécanismes devant faciliter l'implication de tout le monde dans le processus de prise de décision. Ce qui,

de son avis, "renforcera la responsabilisation et permettra à la population de suivre les décisions qui seront prises". Les premiers jalons ont d'ailleurs déjà été posés depuis plus d'un an, à travers le processus de décentralisation et de communalisation.

La création de richesses à travers l'accélération du développement des secteurs à fort potentiels alignés sur le Plan National de Développement (PND 2018-2022) sera aussi l'un des points saillants du prochain quinquennat. Il s'agira dans ce sens de "poursuivre les grands projets d'infrastructures, tels que la modernisation de notre port et la construction d'une route nationale entre le nord et le sud du pays", précise-t-il avant d'ajouter que le social, au sein duquel de nombreuses initiatives sont menées depuis plusieurs années, sera également l'une des priorités absolues. "Nous améliorerons l'accès aux services sociaux de base pour notre population, en particulier les plus vulnérables. Par conséquent, nous continuerons à mettre en œuvre notre stratégie d'accès universel à l'énergie et à mettre en place des stratégies spécifiques pour l'accès universel à l'eau et à l'assainissement". Il a par ailleurs ajouté : "Nous rapprocherons les services publics de la population grâce à la technologie numérique et faciliterons l'accès à plusieurs processus administratifs. Par exemple, des frais d'inscription entièrement gratuits pour les examens et des

certificats de naissance gratuits reposant sur notre système d'identité biométrique pour l'ensemble de la population".

Le volet santé n'a pas été oublié par celui qui est au four et au moulin pour riposter contre le coronavirus. "Nous devons assurer une santé et une éducation de qualité pour tous. Ce dernier objectif m'est essentiel car le capital humain est l'atout le plus précieux de notre pays", a-t-il rassuré tout en rappelant que seule la collaboration peut aider à vaincre le Covid-19, lorsque la question lui a été posée sur la gestion du Togo face à la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19). Il a d'abord rappelé les mesures prises immédiatement par le gouvernement, dès la détection du tout premier cas le 06 mars dernier sur le territoire.

Restrictions d'accès aux voyageurs, mise en place d'infrastructures de détection et de traitement, mobilisation du personnel médical, bouclage de villes, mise en route du programme de transferts monétaires Novissi, plusieurs leviers ont été activés afin de faire face au mieux à la maladie et arrêter la propagation du virus. "Toutes ces actions sont accompagnées de campagnes de sensibilisation du public qui éduquent et informent la population sur les directives sanitaires appropriées à suivre pour se protéger et protéger les familles du Covid-19", a-t-il rappelé avant de préciser que : "la collaboration est la clé de notre succès dans la lutte contre le Covid-19". Dans ce sens, le gouvernement est en contact fréquent avec les pays voisins pour partager des informations sur tous les cas détectés impliquant leurs citoyens. "Nous devons, en tant que peuple et en tant que pays, faire preuve d'une grande unité et solidarité pour relever le défi de la sauvegarde de notre avenir", a-t-il conclu Faure Gnassingbé.

Faure Gnassingbé, pour rappel, a jusqu'au 04 mai pour prêter serment, selon un avis de la plus haute juridiction du pays en matière constitutionnelle.

Marcel SOGLO

LE TOGO PENSE DEJA A SA RELANCE ECONOMIQUE APRES LE COVID 19

La pandémie de coronavirus fait non seulement des milliers de morts mais aussi met à mal l'économie mondiale. En Afrique, les calculs prévoient un recul de la croissance de +3,2% à +1,8% cette année. Immédiatement, les gouvernants ont pris la mesure du danger en mettant en place des stratégies pour limiter les dégâts. Au Togo, différentes mesures prises par les pouvoirs publics ont été accentuées le 1er avril, par l'état d'urgence sanitaire décrété en riposte à la maladie. La gestion de cette crise sanitaire qui couvrira des centaines de milliards au gouvernement ne sera pas sans conséquence sur l'économie nationale. Les autorités togolaises ont déjà les regards tournés vers l'après crise pour essayer de mettre au point des stratégies pouvant permettre la relance de l'économie nationale. A cet effet le pays compte sur ses potentialités économiques basées sur des secteurs clés et l'apport de ses partenaires.

En cette période marquée par la pandémie meurtrière, chaque pays réfléchit à des moyens d'actions pour rebondir après la crise. Pour maximiser leur chance d'y parvenir, les pouvoirs publics ont compris qu'il fallait amortir dès à présent l'impact de la crise. Le Togo a rapidement mis en place une force anti-pandémie pour protéger les populations et leurs acquis, un fonds national de solidarité et de relance économique, estimé à 400 milliards de francs CFA dont 12 milliards seront utilisés pour le programme de transferts monétaires « Novissi ». L'eau et l'électricité ont été rendues gratuites. Pour les détenteurs du produit préparé ou « Cash power » leurs comptes seront crédités d'un montant de 4760 francs CFA correspondant aux 40 kWh de la tranche sociale, ceci durant trois (03) mois. Quant aux clients qui reçoivent les factures à la fin du mois, un avoir du même montant sera inscrit sur leurs factures. Selon les autorités, le nombre de ménages bénéficiaires de la tranche sociale est estimé à 340.000 pour un coût mensuel de 1.700.000.000 de francs CFA que le gouvernement versera à la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET). Pour l'eau, la tranche de 0 à 10 m3 sera prise en charge. Il est prévu des branchements sociaux de 5000 demandes en attente à 25.000 francs CFA, au lieu de 75.000 auparavant.

Malgré ces efforts appréciables à juste titre, la machine économique aura du plomb dans l'aile et aura besoin d'un coup d'accélérateur déterminant. Entre autres solutions, le pays devra reprendre les exportations, actuellement étouffées par la crise. Bien avant, les investissements destinés à l'agriculture, secteur qui emploie plus de la moitié de la population totale selon les informations vont connaître un accroissement afin d'augmenter la production nationale, rétablir les prix des matières premières et garantir une sécurité alimentaire. Une fois la crise terminée, le Togo compte reprendre les investissements socioéconomiques, renforcer les programmes sociaux, ce qui protégera des milliers de citoyens et réduira le risque de pauvreté. L'autre secteur qui a reçu de plein fouet les répercussions de la pandémie est le tourisme. De ce fait, il n'est pas exclu que pour refaire le retard l'accent soit mis sur le tourisme d'affaires.

D'après les prévisions du Bureau international du travail, 25.000.000 d'emplois vont disparaître d'ici la fin de la pandémie. C'est un terrain sur lequel est attendu l'Afrique et par conséquent le Togo.

Pour rebondir après la crise sanitaire, le Togo qui dispose déjà d'une économie assainie résultant de plusieurs années d'efforts pourra compter sur ses propres forces et sur l'appui de ses partenaires qui continuent de lui témoigner une grande confiance. Ces appuis multiformes permettront d'empêcher la perte des gains réalisés en matière de réduction de la pauvreté. Les chiffres révèlent qu'en dix ans, la dette publique africaine a doublé pour atteindre 365 milliards de dollars dont 145 dus à la Chine. La crise sur le gâteau serait que les partenaires allègent, échelonnent ou annulent les dettes du pays pour l'aider à se relever. Par ailleurs, une fois la crise passée, il va de soi que le pays pourra entièrement s'appuyer sur les services qu'offre le Port autonome de Lomé, véritable poumon de l'économie nationale qui tourne au ralenti en cette période.

Difficile certes, mais pas impossible, le Togo devra travailler sans relâche pour rebondir et retrouver son élan d'avant-crise. Cela passe par un engagement citoyen couplé à une solidarité nationale et un travail acharné.

AGBEYOME KODJO ARRETE



Après avoir refusé, à deux reprises déjà, de répondre aux convocations du Service Central de la Recherche et d'Investigations Criminelles (SCRIC), Agbéyome Kodjo, candidat malheureux à la présidentielle du 22 février dernier et Président du MPDD soutenu par dynamique Kpodzro, a finalement été arrêté le mardi 21 Avril 2020 à son domicile à Lomé.

Le candidat qui s'est autoprocclamé Président du Togo alors qu'il a perdu le scrutin, devrait être écouté dans une affaire de troubles aggravés à l'ordre public, de dénonciation calomnieuse, d'atteinte à la sûreté de l'État, n'avait pas daigné répondre aux invitations du SCRIC et se faisant à plusieurs reprises représenter par ses avocats. Pour cette dernière invitation jugée "ultime" par la police, le sieur Agbéyome s'appêtait encore à se faire représenter. Depuis lundi déjà, lors d'une conférence de presse, ses avocats annonçaient que la dégradation de son état de santé ne lui permettait de répondre à cette troisième invitation.

Retenons qu'au lendemain de la présidentielle du 22 février M. Kodjo s'est vu dépouiller de sa double immunité parlementaire pour être écouté par le SCRIC sur requête du Procureur de la République. Au lendemain de l'élection, le candidat du MPDD, sans apporter la preuve d'une quelconque victoire et après la proclamation par la Cour Constitutionnelle des Résultats définitifs, s'est illustré dans de graves violations des lois allant jusqu'à nommer un premier ministre et un ministre des affaires étrangères. Il avait créé un site gouvernemental et invité l'Armée à être de son côté dans ses messages dites à la Nation.

Togoreveil

LE PROCUREUR POYODI SE PRONONCE SUR LE CAS AGBEYOME ET RASSURE



L'interpellation du candidat malheureux à la présidentielle du 22 février dernier intervient après son refus délibéré de répondre aux différentes invitations du Service Central de Recherches et d'Investigations Criminelles (SCRIC). C'est en substance ce qu'a indiqué Poyodi Esssolisam, Procureur de la République près le Tribunal de première instance de Lomé dans un communiqué publié ce mardi. Le magistrat estime que cette attitude constitue un "mépris" de l'autorité judiciaire et rassure que l'enquête judiciaire en cours se déroule dans le "strict respect du principe de la présomption d'innocence et des règles procédurales en vigueur au Togo".

Cette arrestation est, selon le ministère public justifiée par le refus délibéré de l'ex lieutenant du feu Gal Eyadéma de répondre à trois reprises aux invitations du SCRIC en soutenant que son état de santé défaillant ne lui permettait pas et suivi d'une action judiciaire en annulation de la résolution de l'Assemblée nationale ayant procédé à la levée de son immunité.

"L'honorable Agbéyome Kodjo a été interpellé le mardi 21 avril 2020 aux environs de 9h30 à son domicile par le SCRIC. Cette interpellation intervient après la levée de l'immunité parlementaire du susnommé et en exécution de la réquisition N°1594/PR/2020 en date du 24 mars 2020 du procureur de la République près le tribunal de première instance de première classe de Lomé aux fins d'ouverture d'une enquête judiciaire contre le sujet, ses co-auteurs et complices pour troubles aggravés à l'ordre public, diffusion de fausses nouvelles, dénonciation calomnieuse et atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat", a-t-on lu dans la note du ministère public.

Le procureur de la République indique que l'attitude du patron de la dynamique Mgr Kpodzro constitue un mépris de l'autorité judiciaire et de ses auxiliaires.

Pour souvenir, Gabriel Messan Agbéyome Kodjo, candidat de la dynamique Mgr Kpodzro est arrivé en seconde position avec un peu plus de 19% des voix, lequel résultat il a toujours contesté. Après deux refus de comparaître, il a été arrêté hier mardi à son domicile. Il devait être écouté par le Procureur de la République dans la journée de ce mercredi.

La Rédaction

L'ANC MENACE Mgr KPODZRO DE POURSUITE JUDICIAIRE :

«VOUS NE POUVEZ PAS CONTINUER D'ABUSER DE VOTRE POSITION DANS LA HAUTE HIERARCHIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ET DU STATUT D'AUTORITE MORALE QUE CELA VOUS CONFERE, POUR MANIPULER LES POPULATIONS EN DIFFAMANT D'HONNETES CITOYENS»

Dans un courrier signé de son Premier-Vice-Président et adressé au vieux Prélat Kpodzro, ancien Archevêque de Lomé, Directeur de Campagne du candidat malheureux Agbéyome Kodjo, le parti Alliance Nationale pour le Changement (ANC) dont le président est sorti totalement liquéfié du scrutin du 22 février dernier, dénonce la posture exempte de « droiture et de vérité » que l'ancien Archevêque de Lomé a adopté vis-à-vis de l'opposition en général et de l'ANC en particulier, depuis les locales de 2019.



Les cadres de l'ANC affirment, dans ce courrier, avoir été souvent « choqués, indignés, révoltés par les insultes et affabulations » de Mgr Kpodzro contre leur parti et son Président Jean-Pierre Fabre. Le courrier précise que si depuis les premières attaques en juin 2019, les militants n'ont jamais voulu réagir aux « propos malveillants et calomnieux » et « d'une extrême gravité » c'est par respect pour l'Eglise catholique, par respect pour le statut d'Archevêque émérite de Lomé de Mgr Kpodzro et surtout par égard pour son titre d'ancien président de la Conférence Nationale Souveraine, et enfin par respect pour son « grand âge ». Le parti ayant gardé l'espoir que temps ramènerait le vieil Archevêque « sur la voie de l'objectivité, de la sagesse et de la vérité ». Ce que regrette malheureusement l'ANC qui fait observer que lors de la conférence de presse tenue par les membres de la Dynamique Kpodzro le 08 avril 2020, ce dernier a « considéré l'attitude de l'ANC comme un aveu de culpabilité ou à tout le moins, une faiblesse ». Selon l'ANC les propos tenus le 08 avril 2020, « illustrent clairement la situation d'une personne en détresse, qui se débat en cherchant par tous les moyens, à user de dilatoire et à faire diversion. La pseudo corruption des responsables de l'opposition ne peut nullement expliquer le non accomplissement de votre prophétie. » Et au partisans de l'ANC de monter le ton envers le vieil Archevêque « Vous ne pouvez pas continuer d'abuser de votre position dans la haute hiérarchie de l'Eglise catholique et du statut d'autorité morale que cela vous confère, pour manipuler les populations en diffamant d'honnêtes citoyens qui ont sacrifié leurs vies à une cause que vous prétendez partager. ». Le parti orange menace Mgr Kpodzro de poursuite judiciaire et lui donne deux semaines pour apporter les preuves de ses allégations sur les faits de corruption dont il accuse constamment Jean Pierre Fabre et ses collaborateurs. « Le président de l'ANC n'a jamais rencontré seul ni Gnassingbé Eyadéma ni Faure Gnassingbé en tête-à-tête, encore moins reçu le moindre centime d'eux ou du pouvoir en place. Puisque vous persistez à le traiter de corrompu, qui s'en met plein les poches, nous nous voyons contraints d'exiger que vous produisiez sous quinzaine, à compter de la réception de cette lettre, la preuve de vos accusations. Passé ce délai, nous nous verrons dans la triste obligation de vous demander de produire ces preuves devant la hiérarchie de l'Eglise catholique ou, à défaut, devant les tribunaux. » indique entre autre ce long courrier qui a été également envoyé (par ampliation) à la Conférence des Evêques du Togo, à son Président, à l'Archevêque de Lomé, au Nonce Apostolique au Togo, à la Présidente de l'Eglise Méthodiste du Togo (EMT), au Modérateur de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo (EPEPT), à la

Confédération des Eglises de toute l'Afrique, au Président de l'Union Musulmane du Togo (UMT), au Conseil Suprême des Imams du Togo et aux partis d'opposition (ADDI, CAR, FDR, MCD, Les Démocrates, Le Parti des Togolais, le PSR, Santé du Peuple, UDS-Togo) et aux organisations de la société civile (Espérance pour le Togo et Togo Debout). Courrier que nous publions en extenso pour les lecteurs de Togoreveil.

« A Son Excellence Monseigneur Philippe Fanoko KPODZRO Archevêque Émérite de Lomé Excellence,

Votre intrusion dans la vie des partis politiques et dans le débat politique, vos incessantes prises de position nous font obligation de vous adresser cette lettre. Le mercredi 08 avril 2020, en pleine semaine sainte, dans un pays où toute la chrétienté était totalement en prière, dans l'attente de la célébration de la résurrection du Christ, au moment où l'attention des Togolais est focalisée sur la lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19, oubliez de votre statut de pasteur du Christ, vous avez cru bon de tenir une conférence de presse, consacrée à la situation postélectorale, au domicile de votre candidat à l'élection présidentielle, Monsieur Agbéyome Messan KODJO. Vous avez déclaré en substance que tous les leaders politiques de l'opposition, sans exception, ont reçu de l'argent de Faure Gnassingbé. Selon vous, c'est ce qui explique leur silence face à vos multiples appels pour soutenir la « victoire » de votre candidat. Vous avez ajouté que la lutte de libération du Togo des griffes des Gnassingbé, pâtit de la corruption des leaders de l'opposition, depuis l'époque de Gnassingbé Eyadéma. Cette accusation est la dernière en date d'une série d'agressions que vous ne cessez de perpétrer depuis plusieurs mois, contre l'ANC et son président national, Jean-Pierre Fabre. En effet :

- Le 26 juin 2019, à 4 jours des élections locales, en l'Eglise catholique d'Adidogomé, lors de l'homélie de ce que vous avez appelé « messe d'intercession », dite pour le reliquat de la C14, vous vous êtes lancé dans une violente diatribe contre l'ANC et son président, allant jusqu'à les qualifier de « judas, traîtres, insupportables qui maltraitaient tous les autres, corrompus qui s'en mettent plein les poches, qui ne méritent pas la confiance que le peuple leur témoigne, » etc.

- Quelques semaines après cette agression incompréhensible et pour montrer que le Président de l'ANC est bien dans votre viseur, vous n'avez pas hésité à prétendre, au cours d'une émission sur une radio, que le Président de l'ANC vous a déclaré : « L'unité de l'opposition passera sur mon cadavre ».

- Courant février 2020, au cours de la campagne électorale de la présidentielle du 22 février 2020, vous

Suite à la page 4

L'ANC MENACE Mgr KPODZRO DE POURSUITE JUDICIAIRE :**«VOUS NE POUVEZ PAS CONTINUER D'ABUSER DE VOTRE POSITION DANS LA HAUTE HIERARCHIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ET DU STATUT D'AUTORITE MORALE QUE CELA VOUS CONFERE, POUR MANIPULER LES POPULATIONS EN DIFFAMANT D'HONNETES CITOYENS»***Suite de la page 3*

avez déclaré : « Jean-Pierre Fabre n'aime pas son pays. Il n'aime que lui-même. ». Réflexion relayée par tous les médias nationaux et internationaux dont TV5.

- Lors de conférences de presse, pendant des réunions avec le reliquat de la C 14, la société civile ou des personnalités, vous n'hésitez pas à qualifier Jean-Pierre Fabre de cupide, simplement attiré par les 70 millions du financement public de la campagne électorale, d'arrogant à l'égo surdimensionné, d'insolent irrespectueux de l'âge de ses interlocuteurs, de Satan, etc. Nous pouvons multiplier ses exemples à loisir.

Quoique choqués, indignés, révoltés par ces insultes et affabulations, l'ANC et Jean-Pierre Fabre n'ont jamais voulu réagir à vos propos malveillants et calomnieux qui sont pourtant d'une extrême gravité. Par respect pour l'Eglise catholique, par respect pour votre statut d'Archevêque émérite de Lomé, par égard à votre titre d'ancien président de la Conférence Nationale Souveraine, et enfin par respect pour votre grand âge. Estimant que le temps vous ramènera nécessairement sur la voie de l'objectivité, de la sagesse et de la vérité. Malheureusement, il n'en est rien, puisque, lors de la conférence de presse tenue par les membres de votre groupe, le 08 avril 2020, vous avez considéré l'attitude de l'ANC comme un aveu de culpabilité ou à tout le moins, une faiblesse. Monseigneur, vous vous trompez. Nous ne nous taisons pas parce que nous nous sentons coupables d'un quelconque manquement à l'éthique. Notre silence concernant vos insultes avant l'élection présidentielle, et face à vos appels à la mobilisation après cette élection, est un signe de dignité, de sérénité et la manifestation de notre confiance en nous. Une attitude fondée sur le respect des valeurs cardinales de notre lutte : vérité, conviction et persévérance. Vos propos du 08 avril 2020, illustrent clairement la situation d'une personne en détresse, qui se débat en cherchant par tous les moyens, à user de dilatoire et à faire diversion. La pseudo corruption des responsables de l'opposition ne peut nullement expliquer le non accomplissement de votre prophétie. Vous ne pouvez

pas continuer d'abuser de votre position dans la haute hiérarchie de l'Eglise catholique et du statut d'autorité morale que cela vous confère, pour manipuler les populations en diffamant d'honnêtes citoyens qui ont sacrifié leurs vies à une cause que vous prétendez partager. Le président de l'ANC n'a jamais rencontré seul ni Gnassingbé Eyadéma ni Faure Gnassingbé en tête-à-tête, encore moins reçu le moindre centime d'eux ou du pouvoir en place. Puisque vous persistez à le traiter de corrompu, qui s'en met plein les poches, nous nous voyons contraints d'exiger que vous produisiez sous quinzaine, à compter de la réception de cette lettre, la preuve de vos accusations. Passé ce délai, nous nous verrons dans la triste obligation de vous demander de produire ces preuves devant la hiérarchie de l'Eglise catholique ou, à défaut, devant les tribunaux. Il nous est difficile de comprendre que la haine que vous nourrissez à l'égard de notre parti et de son leader procède de leur seul refus de se soumettre à vos diktats que rien ne justifie, notamment votre volonté d'imposer à des partis politiques régulièrement constitués, le candidat que vous aurez désigné. Au nom des militants et sympathisants de notre parti, qui ne cessent de consentir d'énormes sacrifices au service de la cause que défend l'ANC, une cause qu'ils estiment juste et pour laquelle ils se mobilisent au péril de leur vie, au nom de nos camarades victimes de la violence du régime RPT/UNIR, par devoir de vérité au peuple togolais martyr, nous vous prions d'apporter la preuve de vos allégations. Rendez-leur justice, rendez-leur leur dignité en répondant à notre demande. Pour vous qui avez commémoré, en décembre 2019, 60 ans de vie sacerdotale, est-il encore besoin de rappeler l'un des dix commandements de la Bible, Deutéronome (5, 16 et s.) : « Tu ne porteras pas de témoignage mensonger contre ton prochain. » ? Veuillez agréer, Excellence, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Bureau National
Le Vice-Président

Patrick LAWSON-BANKU »

Edouard Edem Kodjo**L'HOMMAGE APPUYE DU GOUVERNEMENT TOGOLAIS**

Profondément touché par la disparition de l'ex-secrétaire général de l'OUA, actuelle UA (l'Union Africaine), le Gouvernement togolais lui a témoigné sa gratitude pour service rendu à la nation togolaise. Dans un communiqué largement diffusé du gouvernement du Togo rend hommage à l'homme en ces termes :

"C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de M. Edem Kodjo (...). En cette douloureuse circonstance, le gouvernement tient à rendre un hommage appuyé à ce grand homme d'État qui, par deux fois dans l'histoire du Togo, a été appelé à la fonction de chef du gouvernement".

L'exécutif togolais a salué le parcours exceptionnel de l'illustre disparu avant de préciser qu' "Avec sa mort, le Togo perd un de ses dignes fils, un grand commis de l'État, dont l'engagement, la compétence et l'esprit d'initiative ont toujours guidé les actions au service de son pays et du continent africain." Toujours sur le parcours exceptionnel d'Edem Kodjo, le Gouvernement rappelle " qu'il fut un homme profondément épris de paix et de tolérance".

Le Gouvernement a, au nom du peuple togolais, exprimé ses condoléances à la famille éplorée. Edouard Edem Kodjo, pour souvenir a tiré sa révérence le 11 avril 2020 dernier à Paris, après plusieurs semaines d'hospitalisation.

Togoreveil

Pour éviter un Procès de l'ANC contre KPODZRO**TROIS EGLISES TENTENT UNE ULTIME MEDIATION CHEZ JEAN PIERRE FABRE**

Au lendemain de l'interpellation par la Gendarmerie togolaise de Gabriel Messan Agbéyomé, sur l'initiative de la Conférence des Evêques du Togo, les responsables de deux autres congrégations chrétiennes, en l'occurrence l'Eglise Evangélique presbytérienne du Togo et l'Eglise Méthodiste du Togo, ont joint leurs voix à celle des Evêques catholiques, à travers un communiqué commun pour proposer leur médiation en vue de

trouver une solution à une crise qui prend des allures judiciaires certaines. Avant l'interpellation du sieur Agbéyomé Kodjo, c'est beaucoup plus du sort de l'homme de Dieu, Mgr Kpodzro, sous menace d'une plainte que s'apprête à introduire la parti ANC, qui ont amené ces hommes de Dieu à envisager de négocier des rendez-vous avec le Chef de l'Etat et Jean Pierre Fabre.

« Face à la situation sociopolitique que traverse notre pays, particulièrement en ces temps de

pandémie de Covid 19, les Responsables des Eglises Méthodiste, Evangélique Presbytérienne et Catholique du Togo, se sont retrouvés en ce jour 22 avril 2020 pour réfléchir aux éventuelles démarches à entreprendre en vue d'aider à trouver une issue à la crise. Au cours de leur réunion, après réflexions et prières, ils ont décidé ensemble de rencontrer les différents acteurs de la vie sociopolitique du pays. A cette fin ils envisagent de solliciter un rendez-vous avec : le Président de la République, les membres de la Dynamique Mgr Kpodzro et du parti politique ANC. » indiquait le communiqué des responsables de ces trois églises qui concluent avec leur souhait de voir Agbéyomé libéré en vue de « faciliter leur démarche. ». Mais des sources proches de l'ANC, dont le leader Jean Pierre Fabre est membre actif de l'Eglise Méthodiste du Togo, l'arrivée de cette délégation d'homme de Dieu

est soumis au préalable encore en vigueur qui indique que d'ici une dizaine de jours, le prélat apporte les preuves de corruption de leur leader qui s'est retrouvé politiquement noyé et délesté après les lourdes accusations portées par le prélat sur sa personne. L'ANC l'avait clairement indiqué dans sa si longue lettre au prélat en ces termes « Nous nous voyons contraints d'exiger que vous (NDLR Mgr Kpodzro) produisiez sous quinzaine, à compter de la réception de cette lettre, la preuve de vos accusations. Passé ce délai, nous nous verrons dans la triste obligation de vous demander de produire ces preuves devant la hiérarchie de l'Eglise catholique ou, à défaut, devant les tribunaux. Il nous est difficile de comprendre que la haine que vous nourrissez à l'égard de notre parti et de son leader procède de leur seul refus de se soumettre à vos diktats que rien ne justifie, notamment votre volonté d'imposer à des partis

politiques régulièrement constitués, le candidat que vous aurez désigné. Au nom des militants et sympathisants de notre parti, qui ne cessent de consentir d'énormes sacrifices au service de la cause que défend l'ANC, une cause qu'ils estiment juste et pour laquelle ils se mobilisent au péril de leur vie, au nom de nos camarades victimes de la violence du régime RPT/UNIR, par devoir de vérité au peuple togolais martyr, nous vous prions d'apporter la preuve de vos allégations. Rendez-leur justice, rendez-leur leur dignité en répondant à notre demande. » La mission s'annonce assez difficile pour cette délégation qui a déjà sollicité un rendez-vous avec Jean Pierre Fabre. Les togolais attendent de voir les fruit de cet effort commun des trois églises.

Patrick NIMA

Lomé, le 10 avril 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Face au Covid 19, TOGO TERMINAL invite sa clientèle à privilégier sa solution de facturation en ligne

TOGO TERMINAL, société du réseau Bolloré Port et filiale de Bolloré Transport & Logistics encourage sa clientèle à privilégier sa solution web de facturation pour les opérations import « en mode livraison sur camion ». Cette solution opérationnelle depuis le 24 Janvier 2020, permet aux clients de TOGO TERMINAL de générer leurs propres factures en ligne à partir de la plateforme IES de la société et de procéder instantanément au paiement.

TOGO TERMINAL évite ainsi à ses partenaires toute interaction physique notamment en cette période de pandémie du Covid 19, fait gagner du temps à ses clients en simplifiant les formalités.

En effet, le client une fois ses identifiants enregistrés sur la plateforme IES dispose d'un compte. A partir de ce compte, il peut à tout moment émettre lui-même sa pro-forma, la vérifier puis la valider depuis son équipement informatique (Smartphone, ordinateur ou tablette) et produire la facture définitive. Une fois cette étape passée, le client choisit à sa convenance son mode de paiement suivant les options offertes par Ecobank ou les opérateurs de téléphonie mobile. Le règlement de la facture déclenche la programmation de la livraison du conteneur.

Le client peut à tout moment, avoir accès à l'historique des factures et BL déjà consultés ou à consulter. Pour accompagner, former et informer les clients et opérateurs économiques durant les premiers mois de familiarisation à la plateforme, un service dédié « Togo Terminal Assistance » est mis à leur disposition. Ce service est joignable par :

- mail: togoterminal.assistance@togo-terminal.com
- téléphone au +228 99 02 23 34 ou +228 92 56 22 22.

« Ce mode de facturation en ligne, déjà disponible pour tous les clients de TOGO TERMINAL, rentre dans un processus global de digitalisation et de dématérialisation. Il constitue une solution efficace contre la propagation du Covid 19. Nous évitons autant que faire se peut à nos clients des contacts physiques et toute autre interaction pouvant les exposer », précise Charles Kokouvi GAFAN, PDG de Togo Terminal.

Par cette innovation, la première dans le secteur, Togo Terminal appuie la politique de grandes réformes économiques initiées par le gouvernement et la vision d'un Togo émergent portée par les plus hautes autorités du pays.

Opérateur de manutention conteneurs au Port de Lomé depuis 2001, TOGO TERMINAL a fortement contribué au nouveau rayonnement du port à travers divers projets...



Bolloré Transport & Logistics au Togo
 invite sa clientèle ainsi que
 toute la population au respect
 des consignes sanitaires afin
 de lutter contre le #Covid-19.

Pour toute urgence, contacter
 le numéro vert: **111**



Le lavage des mains est
recommandé dans tous les
cas.



Toussez dans le coude,
de ne pas infecter vos mains.



Utiliser un mouchoir à usage
unique et jeter le mouchoir
immédiatement après usage.



Pour les personnes malades,
le port du masque chirurgical
est recommandé afin d'éviter
de diffuser la maladie par voie
aérienne.



Se saluer sans se serrer les
mains pour éviter d'entrer en
contact avec le virus si
éventuellement l'autre l'avait.



Garder la distance sociale de
1 mètre pour ne pas entrer en
contact avec des gouttelettes
de salives contaminées.



Eviter de se toucher le visage pour empêcher le virus s'il est sur votre
main, de rentrer dans votre corps à travers la bouche, le nez ou les yeux.

Programme triennal soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC)**LE TOGO « BON ELEVE DE LA CLASSE » SELON LE FMI**

Les bonnes performances du Togo, au terme du Programme triennal, soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC), approuvé en mai 2017, et assorti d'un fonds d'environ 239,3 millions \$ ont été saluées par le Fonds Monétaire International (FMI), dans un communiqué.

"Après trois ans de mise en œuvre du programme soutenu par le FMI, la performance est satisfaisante dans la plupart des secteurs", indique l'institution, au terme de la 6^{ème} et dernière revue du Programme pour le Togo. A part le secteur financier qui a connu "des retards dans les réformes", selon le communiqué, le pays clôture sur un tableau globalement positif.

La note détaille par ailleurs que le Togo a respecté le critère de convergence de l'UEMOA d'un déficit budgétaire qui n'a pas franchi 3% du PIB et a fait des

progrès en matière de réformes structurelles (administration des recettes, gestion des finances publiques, collecte des arriérés d'impôts, soumission en ligne des déclarations en douanes et d'étapes vers la budgétisation des programmes). Cette note a également souligné l'amélioration par le pays de son climat des affaires, entériné par le Doing Business. "Le Togo a été l'un des pays les plus performants dans l'amélioration du climat des affaires ces dernières années", en encourageant la poursuite des réformes, notamment sur le renforcement de la gouvernance, la mise en œuvre des mesures décrites dans le PND, et les réformes engagées sur les deux banques publiques (BTD et BTCI), "pour préserver la stabilité financière et éviter des risques au budget de l'État".

Le FMI n'a pas manqué de pointer du doigt les effets négatifs de la maladie à Coronavirus sur la croissance togolaise.

Malgré ces "progrès considérables en 2017-2019", Lomé aura néanmoins un peu plus de mal à récolter les fruits de ses efforts, à cause de la pandémie du Covid-19, qui met à mal toutes les prévisions de 2020, tant au niveau national que mondial, a-t-il relevé.

Le Conseil d'Administration du FMI tempère ses premières prévisions positives : "les projections de croissance pour 2020 ont été sensiblement revues à la baisse", avec des besoins de ressources plus importants à cause notamment de la réduction de l'assiette fiscale et, en parallèle, "de l'augmentation des dépenses de santé et de la baisse des exportations".

S'il note les "mesures immédiates" des autorités togolaises pour "faire face aux implications humaines et économiques de la pandémie de COVID-19", il faut rappeler qu'il s'agit également de préserver "les réalisations budgétaires durement obtenues pendant ces dernières années".

Le FMI, en appui, a apporté au Togo un décaissement additionnelle de 131,3 millions \$ comme aide, au terme de la FEC, soit "presque quatre fois plus" que la somme initialement prévue.

Didier Marcel Ledoux

Liberté de la Presse dans le Monde**LE TOGO REALISE UN BOND DE 5 PLACES ET EST CLASSE 71e RANG MONDIAL ET 10EME RANG AFRICAIN**

Le Togo peut mieux faire. Dans le classement 2020 de la liberté de presse, publié par Reporter sans frontière (RSF), le Togo occupe la 71^{ème} place sur les 180 nations étudiées. Le Togo améliore ainsi son score de 0,36 points et réalise un bond de 05 places. Au niveau de la sous-région, le Togo vient en 10^{ème} position en Afrique et 7^{ème} au niveau de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Même si pour RSF, la situation de la liberté de la presse est fortement dépendante du contexte politique au Togo, l'organisation défenduse des droits des médias dans le monde reconnaît toutefois le travail qui se fait sur le terrain pour rendre démocratique le paysage médiatique dans le pays. « Avec 171 titres, 74 radios et 10 chaînes de télévision, le Togo dispose d'un paysage médiatique foisonnant, mais les médias d'État peinent encore à fournir une véritable information de service public. La dépénalisation des délits de presse est acquise depuis 2004, et les organisations professionnelles de journalistes disposent d'une importante capacité de mobilisation pour défendre la presse lorsque cette dernière est attaquée », souligne l'organisation.

Pour l'Organisation, les Médias togolais ont rencontré des problèmes ces dernières années en période électorale et pendant les manifestations politiques surtout de 2017. Mais « la situation s'est quelque peu apaisée et le nombre d'exactions contre les journalistes est en forte baisse », précise-t-elle.

« La professionnalisation du secteur, la protection des sources et des journalistes – notamment lors des manifestations –, et l'accès à des ressources financières plus importantes pour assurer la viabilité économique des médias constituent les principaux enjeux du nouveau code de la presse adopté par les députés en décembre 2019 », conclut l'organisation.

Il faut tout de même souligner que sur le plan mondial, en 2020, la Norvège maintient pour la quatrième année consécutive sa place de premier tandis que la Finlande conserve sa deuxième position suivie du Danemark. La Corée du Nord (180^e - 1) ravit la toute dernière place au Turkménistan, tandis que l'Erythrée (178^e) reste le pire représentant du continent africain. Sur le plan régional, l'Afrique est classée 3^{ème} après l'Europe et la zone Amérique du Nord et du Sud.

En raison de Covid-19, RSF se pose déjà des questions sur l'avenir du métier dans les 10 prochaines années et évalue la situation. Il « démontre que les dix prochaines années seront sans doute "une décennie décisive" pour la liberté de la presse en raison de crises qui affectent l'avenir du journalisme : crise géopolitique (agressivité des modèles autoritaires), technologique (absence de garanties démocratiques), démocratique (polarisation, politiques de répression), de confiance (suspicion, voire haine envers les médias d'information) et économique (appauvrissement du journalisme de qualité). »

Assiduité et la Polyvalence**SANI YAYA A LA TETE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UEMOA ET DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BIDC**

Le ministre togolais de l'économie et des finances, est depuis une vingtaine de jours sous les feux des projecteurs internationaux. Depuis la fin du mois de mars, Sani Yaya, s'est vu doublement honoré par les présidences à lui confiées, de deux grandes structures de gestion financière sous-régionale.

Porté pour deux ans à la tête de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine depuis le 30 mars dernier, le ministre togolais a déjà présidé lundi dernier son premier Conseil des ministres de l'Union.

Cette première réunion a été consacrée à la situation de la crise du Covid-19 dans l'espace économique alors que presque toute la zone est secouée par la pandémie. Sa mission se poursuivra sur deux autres gros chantiers : le processus de la monnaie unique de la CEDEAO et la réforme de la coopération monétaire entre l'UEMOA et la France. Le ministre de l'Economie et des Finances du Togo succède à son homologue béninois Romuald Wadagni.

Sani Yaya, ministre de l'économie et des finances du Togo Sani, vient de prendre également les rênes du conseil des gouverneurs de la Banque d'Investissement et de Développement de la Cedeao (BIDC). A cet autre important poste, il succède à son homologue sierra-léonais, Jacob Jusu Saffa à la tête de l'institution composée des ministres des finances ou des ministres de la planification des 15 Etats membres de la Cedeao. Pour le président de la banque George Agyekum Donkor, le ministre Sani Yaya mérite ce choix pour sa « longue expérience dans le domaine financier et bancaire, et la grande expérience du secteur public. Avant de préciser que sa nomination est « un choix naturel à ce poste car il incarne l'assiduité et la polyvalence » indique le communiqué de presse du ministère.

La BIDC tenait ainsi sa 18^{ème} réunion ordinaire au siège de l'institution basée à Lomé. L'institution est le principal bras financier de l'Organisation sous-régionale, dont la mission est de contribuer à l'éclosion d'une Afrique de l'Ouest économiquement forte, industrialisée et prospère. « Instrument efficace de lutte contre la pauvreté », elle « œuvre pour la création de richesses et la promotion de l'emploi dans les Etats membres ».

Germain POULI

KIOSQUE PRODUITS TOGOLAIS & EVELINEGRATIAS-NONVIE-OR

vous proposent

PUR JUS DE NONI

- Antibiotique
- Antivirale
- Anti-Inflammatoire
- Antiparasite

Le noni contient plusieurs autres propriétés, 17 acides aminés et est 140 fois plus puissant que n'importe quel antioxydant connu

585, Rue du Grand Séminaire à côté du Marché de Hédzranawoé en face de l'Ets Vins d'Italie
Tél.: (+228) 93 53 82 18 / 22 61 13 02 / 23 20 89 19

Lutte contre le Covid-19**L'UE S'ENGAGE AUX COTES DU TOGO ET SALUE LA PROMPTITUDE D'ACTION DES AUTORITES**

L'Union Européenne va consacrer plus de 13 milliards FCFA pour accompagner le Togo dans sa lutte contre la pandémie du Covid-19. C'est ce qui ressort d'une rencontre tenue Lundi entre des membres de la délégation européenne au Togo et les responsables de la Coordination nationale de gestion de la riposte.

L'Union Européenne va d'abord verser directement dans les caisses de l'Etat jusqu'à la fin de ce mois d'avril, 6,3 milliards FCFA initialement prévus pour novembre 2020. Ce décaissement va permettre de créer de l'espace budgétaire et contribuer au Fonds National de Solidarité et de Relance Economique mis en place

par le Gouvernement.

En second lieu, un décaissement de 05 milliards, aussi par anticipation, avant la fin du mois de juin sera exécuté.

Avec l'accord du ministère de la planification et de la coopération, l'Union va s'engager aux côtés du Togo avec 1,6 milliard FCFA pour accompagner les efforts du gouvernement à faire face au Covid-19. Cette dernière enveloppe devrait notamment servir à des actions dans les centres médicaux de prise en charge et les prisons ainsi que des appuis à des actions de sensibilisation.

"Le Togo peut compter sur la solidarité de l'Union

Européenne pour faire face à la pandémie", affirme-t-il le Chargé d'affaires Bruno Hanses qui a également salué "les mesures de prévention et de riposte mises en place très rapidement par les autorités pour limiter la propagation du virus et son impact socio-économique, en particulier pour les populations les plus vulnérables".

Le Togo, faut-il le souligner a dès les premières heures de cette crise sanitaire pris des mesures pour endiguer le Covid-19 et accompagner les couches les plus défavorisées de la population du Togo.

Togoreveil

Face aux menaces de grève**DES INFIRMIERS MILITAIRES EN RENFORT AU CHR LOME COMMUNE**

Face aux menaces des mouvements de grèves de certains membres du personnel soignant de Covid-19, au CHR Lomé-Commune, le Centre dédié à la prise en charge de la maladie à coronavirus, le Professeur Ihou Majesté Wateba, Responsable dudit centre, est monté au créneau pour dénoncer une attitude qu'il qualifie de nature à "saper la sérénité et le sérieux du travail" que continuent d'abattre l'équipe. Le Doyen de la Faculté de la Science Sociale (FSS) de l'Université de Lomé qui fait montre d'un engagement sans faille depuis qu'il est nommé à la tête de cette structure, a tenu à rappeler que travailler dans le Centre n'est pas une obligation.

« Il m'a été donné d'apprendre que certains d'entre vous planifient des mouvements de nature à saper la sérénité et le sérieux du travail que nous nous tuons à faire. Je voudrais vous rappeler qu'il n'y a aucune obligation pour qui que ce soit de



travailler dans le centre, et ceux qui pensent qu'ils sont plus importants et méritent mieux que les gratifications que nous avons négociées et obtenues sont inférieures à leur vraie valeur ne sont pas obligés de poursuivre la mission encore mieux de semer du désordre. » a indiqué le Professeur Majesté IHOU qui a en outre précisé qu'une liste est ouverte jusqu'à ce vendredi pour recueillir les noms de ceux qui sont intéressés à travailler en équipe au CHR Lomé-Commune. « Les gens à problèmes sont priés de

s'abstenir » avait-il insisté. Hier jeudi, une réunion a eu lieu avec toute l'équipe et il a été demandé à ceux qui voulaient poursuivre avec le travail de prendre des engagements face à la délicatesse de la mission. Peu avant l'après midi, l'on apprendra le départ d'une trentaine de soignants, remplacés par des infirmiers militaires venus de plusieurs camps militaires pour renforcer l'équipe de CHR Lomé Commune.

Nous y reviendrons

La Rédaction

Mobilisation des 400 Milliards du Fonds de Riposte et de Solidarité**LE GOUVERNEMENT INVITE LES BONNES VOLONTES A ENVOYER LEURS CONTRIBUTIONS SUR UN COMPTE OUVERT A CORIS BANK**

Les bonnes volontés désireuses d'apporter leurs contributions au Fonds de Riposte et de Solidarité pourront le faire par Chèque émis à l'ordre du Trésor Public par virement ou par versement d'espèce sur le compte ouvert à Coris Bank. Le compte a pour Identité bancaire: Intitulé : TRÉSOR SOLIDARITE NATIONALE COVID-19; IBAN: TG18 2010 0100 1292 8241 0108; SWIFT : CORITGTG. Cette mesure a été rendue publique le vendredi 17 avril 2020 à travers un communiqué signé de Sani Yaya ministre de l'économie et des finances.

Le communiqué fait suite à l'annonce faite par le chef de l'Etat lors de son discours à la nation du 1er Avril dernier, message annonçant la mise en place d'un Fonds de Riposte et de Solidarité de 400 milliards de FCFA destinés au financement de toutes les actions sanitaires, sécuritaires et sociales mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre le covid-19.

Ainsi « ce Fonds sera alimenté par l'apport du gouvernement, le financement des partenaires internationaux ainsi que des contributions du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés », précise le communiqué.

Togoreveil

TOGO, MEILLEUR TAUX DE GUERISON EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le Togo vient de battre le taux de guérison record de la sous-région selon les dernières données de l'OMS. A ce jour (jeudi 23 Avril 2020), le Togo dénombre 88 cas recensés de Covid 19 dont 59 guérisons, 23 actifs et 6 décès. Le Togo surclasse ainsi le Sénégal pour occuper la première place des pays ayant accrue leur capacité à mieux faire face à la pandémie du Corona dans l'espace Afrique de l'Ouest, notamment au niveau de l'efficacité des traitements.

Hier 23 Avril 2020, aucun nouveau cas positif n'a été signalé au Togo sur les 290 personnes dépistées. Trois malades ont été guéris portant à 59 le nombre de patients guéris de la Covid 19. Le Togo a réalisé 5023 tests de dépistage sur toute l'étendue de son territoire.

Chapeau à toutes les équipes médicales qui sont au front et plus particulièrement celle du CHR Lomé-Commune spécialement dédié au traitement du Covid 19

La rédaction



Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

N° 5130/80 CNSS/DG/DFC

COMMUNIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), pour apporter une meilleure performance à la gestion du régime de sécurité sociale, a entamé une série de réformes de son système d'information. Ainsi, à la suite de la rénovation de son site internet www.cnss.tg, toutes les prestations et tous les services rendus aux partenaires sociaux ont été mis en ligne.

C'est dans cette optique qu'elle a procédé à la digitalisation de toutes ses opérations de paiement des cotisations sociales par e-paiement, en collaboration avec les structures bancaires telles que BTCL, UTB, ORABANK et ECOBANK.

Afin de contribuer davantage à faciliter le climat des affaires dans notre pays, la CNSS porte à la connaissance de ses partenaires sociaux, qu'en plus des institutions financières précitées, ils peuvent désormais payer directement leurs cotisations sociales en ligne via les plateformes de AFRICAN LEASE TOGO, de BANK OF AFRICA, de la SIAB, de SUNU BANK et de CCP.

La CNSS vous remercie pour la confiance et vous assure de ses efforts constants pour la facilitation de toutes les formalités avec ses services.

Fait à Lomé, le 06 AVR 2020



Le Directeur Général

Ingrid AWADE



Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

N° 004 /2020/CNSS/DG-SP

Lomé, le 08 AVR 2020

NOTE D'INFORMATION

Portant mesures d'accompagnement de la CNSS aux employeurs pour faire face aux effets de la pandémie du coronavirus

(Procédure spéciale de remise des majorations de retard)

Dans le cadre des actions initiées par le Gouvernement togolais pour atténuer les effets négatifs de la pandémie du Corona virus, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) s'engage aux côtés du Gouvernement pour prendre des mesures spéciales en faveur des opérateurs économiques enregistrés dans ses livres.

Ces mesures vont de la suspension du calcul des majorations de retard aux remises exceptionnelles de majorations de retard sur les arriérés suivants les modalités ci-dessous énumérées.

La première mesure exceptionnelle concerne la suspension du calcul des majorations de retard sur les paiements des cotisations sociales des mois d'avril à juillet 2020 pour les employeurs.

La deuxième mesure exceptionnelle concerne la remise des majorations de retard sur les paiements des arriérés de cotisations sociales. Toutes les entreprises qui s'engageront à payer leurs dettes sociales jusqu'au 31 octobre 2020 bénéficieront de la réduction des majorations de retard comme suit :

- Pour le Secteur Informel, une remise de 100% des majorations de retard.
- Pour les PME et PMI, une remise de 75% des majorations de retard.
- Pour les Grandes Entreprises, hors hôtellerie, restaurants, débits de boissons, établissements scolaires, établissements hospitaliers et pharmacies, une remise de 50% des majorations de retard.
- Pour les hôtels, les restaurants, les débits de boissons, les établissements scolaires, les établissements hospitaliers et les pharmacies, une remise de 100% des majorations de retard.

Précisons que la dette sociale n'étant pas compressible, les employeurs restent devoir l'entièreté des arriérés de cotisations.

Les coûts de ces mesures exceptionnelles se chiffrent à trois milliards trois cent vingt-deux millions cinq cent quarante-huit mille deux cent quatre-vingt-neuf (3 322 548 289) francs CFA.



Le Directeur Général

Ingrid AWADE

Boulevard Synthèse 1 BP 68 Lomé 1 et 1 BP 198 Lomé 1 LOMÉ - TOGO Tél: (228) 22 26 96 96 Télégraphes: (228) 22 61 99 26
BIA-TOGO 00136280001-64
BTCL 0004320167-58
ECOBANK 20102140003401
BGA 01002 001102870000 30
CCP - LOMÉ 6110002011001000
BPEC 1130410018
Diamond Bank 223004172015-68
SOCIETE GENERALE 01900 000324320101 46
UTB 3100400000000
SIAB 0123100000001
ORABANK LOMÉ 030301902001-43
CORIS BANK 01001 000341024101 56

Boulevard Synthèse 1 BP 68 Lomé 1 et 1 BP 198 Lomé 1 LOMÉ - TOGO Tél: (228) 22 26 96 96 Télégraphes: (228) 22 61 99 26
BIA-TOGO 00136280001-64
BTCL 0004320167-58
ECOBANK 20102140003401
BGA 01002 001102870000 30
CCP - LOMÉ 6110002011001000
BPEC 1130410018
Diamond Bank 223004172015-68
SOCIETE GENERALE 01900 000324320101 46
UTB 3100400000000
SIAB 0123100000001
ORABANK LOMÉ 030301902001-43
CORIS BANK 01001 000341024101 56

SAVANA PINTADE



- ✓ LIVRAISON DES PINTADES À DOMICILE ET PARTOUT.
- ✓ PRIX TRÈS ABORDABLE.
- ✓ EN GROS COMME EN DÉTAILS.



+228 97 28 65 68 / 92 86 97 96

consommons pintades 100% savane.
consommons produits togolais.



LE TOGO REND OBLIGATOIRE LE PORT DE MASQUE POUR TOUT LE PERSONNEL DE SANTE



Au Togo, le port de masque pour tout le personnel hospitalier est rendu obligatoire depuis lundi 20 avril 2020. Au regard de la transmission rapide de la maladie alors qu'il est le premier en contact avec les malades, le risque de contamination est beaucoup plus grande pour le personnel soignant. Selon un communiqué du gouvernement publié le samedi, 18 avril, « cette mesure s'applique à tous les agents, et ce, quel que soit le lieu d'exercice de leur profession ».

Le gouvernement appelle ensuite la population au strict respect des mesures barrières et des dispositions urgentes prises afin de limiter la chaîne de transmission de la pandémie au Togo.

Il faut signaler qu'à ce jour, 4295 tests ont été effectués sur toute l'étendue du territoire nationale. Ces tests ont permis de déceler 84 cas confirmés de contamination à la COVID-19 dont 27 sont toujours actifs, 52 guéris et 5 décédés.

La Rédaction

Riposte contre le Covid-19

LE CHR LOMÉ COMMUNE ENTIEREMENT RENOVE

Le CHR-Lomé Commune, centre de prise en charge des malades au Covid-19 est entièrement réhabilité suivant les normes requises. Rassurée après sa visite, la représentante-résidente de l'OMS au Togo Fatoumata Binta Diallo a laissé entendre que « toutes les installations respectent les normes édictées par l'Organisation ».

« Nous sommes très heureux de voir que le CHR est prêt à accueillir encore plus de malades dans les meilleures conditions », a-t-elle déclaré. Des matériels modernes y ont été installés, une salle de réanimation de pointe aménagée, de même que des tentes et conteneurs pour

accroître la capacité de prise en charge de l'établissement. Au total, 210 lits ont été répartis dans le centre et pourront être multipliés en cas de besoin.

En dehors de la représentante-résidente de l'OMS au Togo, lors de la visite le ministre en charge de la santé était entouré de l'ambassadeur de France au Togo et le Coordonnateur de la Coordination Nationale de riposte au Covid-19. Les travaux ont entièrement été financés par l'Etat togolais. Les partenaires ont réitéré leur disponibilité à accompagner le Togo dans la riposte contre cette pandémie.

La Rédaction



SODABI
CALIENDI
FLAVORED PALM LIQUEUR

UN PRODUIT DU TOGO

LE SODABI DANS LA COUR DES GRANDS

CONTACT : 99 99 14 14

Nous servons le monde

Choco NOOR Original

225g PRIX: 500F CFA

450g PRIX: 1000F CFA

Produit au Togo par NEW ROAD COMPANY

TOSI, RUE PHARMACIE NATION LOMÉ - TOGO - Tél : +228 93 25 25 17

LE MINISTRE AKPANGANA FELICITE LA COMMISSION AH'HOC DE RIPOSTE AU COVID 19 DE L'UL POUR SES RECHERCHES



Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche le professeur Koffi Akpangana a suivi avec satisfaction la restitution des résultats des travaux réalisés par la Commission ad-hoc de riposte au covid-19 de l'Université de Lomé chargée de proposer des mesures urgentes et appropriées pour juguler efficacement la pandémie au Togo. Les travaux lui ont été restitués le vendredi 17 avril 2020

à la présidence de l'Université de Lomé en présence de président de l'UL Prof. Dodzi Kokoroko, des étudiants et des membres de la dite commission.

Le président Kokoroko, a expliqué que l'Université de Lomé à travers sa commission ad-hoc se veut un conseiller du gouvernement et un assureur de nos concitoyens devant la pandémie de covid-19. Les différents résultats auxquels sont

parvenus les enseignants chercheurs au cours de leurs recherches sont de différents niveaux.

Les travaux ont été présentés par le Professeur Koami Kokou, Directeur national de la recherche scientifique et technique. Concernant la prévention, la Faculté des Sciences de la Santé s'est spécialisée dans la fabrication et la distribution des masques et des gels

hydroalcoolique. La commission parlant de la communication met à contribution les étudiants pour la sensibilisation de la population sur les gestes barrières. La commission de l'Université qui a œuvré aux côtés des autres centres de recherche, a travaillé avec l'incubateur NunyaLab du centre des jeunes d'Amadhome pour mettre en place le prototype du premier respirateur produit par les togolais. A cela s'ajoute des applications téléphoniques également mises au point pour anticiper sur la propagation de la maladie dans les zones vulnérables. La commission travaille également avec les praticiens de la médecine traditionnelle pour la mise en place d'un phytomédicament qui peut contribuer à éliminer en partie la charge virale. Selon le président de la commission toutes les compétences de l'Université de Lomé ont été mises à contribution notamment sur le terrain de la prise en charge psychologique de la population avec des émissions radiophoniques. La commission œuvre également dans l'assistance du personnel soignant et leur famille ainsi que les malades. Elle travaille aussi sur le terrain de l'analyse approfondie

des mesures prises par le gouvernement sur le plan social, économique et juridique. Leurs travaux qui touchent la recherche de formulation et molécule active, se font aussi sur le plan de la coopération régionale et internationale.

Le ministre Pr Akpangana a exprimé sa reconnaissance à la commission pour le travail effectué et a encouragé ses membres à plus d'ardeur. Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a indiqué que ces résultats contribuent aux objectifs de l'enseignement supérieur face à contribution au développement du pays. « Je me réjouis que l'Université de Lomé a pris sur elle de faire en sorte que nous puissions apporter notre contribution à la résolution des problèmes posés par le covid-19. L'essentiel c'est qu'on puisse aider tout ce groupe à aller plus loin et à répondre efficacement au besoin national. », a souligné le ministre qui a invité les enseignants chercheurs, les universités à la collaboration afin de participer efficacement au développement de notre pays.

K. Y.



Arrêt sur image

Mission de Force anti-pandémie DES DIZAINES DE MOTOS ET VOITURES SAISIES ET DES AGENTS INDELICATS



Mise en place pour veiller à l'application et au suivi des différentes mesures prises dans le but de mettre fin au COVID-19 sur le territoire national, la Force spéciale anti-pandémie COVID-19 a dressé le bilan de ses activités en fin de semaine dernières. Dans un communiqué rendu public le dimanche 19 avril, cette force annonce avoir « saisi 30 motos et 23 voitures pour non-respect du couvre-feu ou du bouclage de zone ».

« Deux individus ont été interpellés et gardés à vue. Le premier pour avoir forcé un barrage de la Force lors du couvre-feu, le second pour violation du couvre-feu et violence physique sur un agent », poursuit le communiqué.

Ainsi sa mission d'interdiction de circulation interurbaine, de respect du couvre-feu à Lomé et à Sokodé et de sensibilisation sur les gestes barrières, se poursuit et se déroule dans le cadre du respect des mesures barrières contre le COVID-19 prises par le gouvernement.

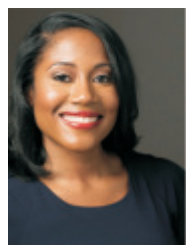
La Force Anti-pandémie Covid-19, dans le cadre de la lutte contre la maladie, a poursuivi sa mission de sensibilisation, de bouclage des préfectures et du respect du couvre-feu à Lomé et à Sokodé. Le but est d'amener les citoyens de ces préfectures au respect des mesures prises par le Gouvernement pour briser la chaîne de contamination de la maladie.

Auparavant, cette Force Anti-pandémie a interpellé 27 motos, et 34 voitures pour non-respect du couvre-feu ou du bouclage de zone. Soupçonnés de racket au barrage de Aketa (préfecture de Kpele), quatre (4) agents de la force-pandémie Covid-19 ont été relevés de leur fonction et mis aux arrêts hier pour une sanction disciplinaire.

La Force demande par ailleurs les populations de fournir les efforts pour respecter le couvre-feu à Lomé et à Sokodé, de rester à l'intérieur des zones respectives et de respecter les autres gestes et mesures barrières contre le COVID-19. Elle prévient également ses agents et annonce des sanctions contre toute dérive.

Ensemble mettons fin au COVID-19 sur l'ensemble de notre territoire.

Togoreveil



TOGOREVEIL
Le point d'information qui réveille

Visitez notre page web

- Politique
- Éducation
- Culture
- Économie
- Société

www.togoreveil.com



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Komla YAWO

Marcel A. SOGLO

Londou KAWANA

Patrick NIMA

Pégy

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Micheline MENSAH

INFOGRAPHIE

Franck Pegaz (99 95 65 22)

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

02 BP 20061 Lomé

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél : 22 61 12 19/22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : gpoliel@yahoo.fr

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

RAD GRAPHIC Sarl U

LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE YAWA TSEGAN OFFRE DU MATERIEL DE PREVENTION A LA POPULATION DE KPELE



La présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yawa Dzibodi Tsega a offert aux populations de la préfecture de Kpélé un lot de matériel de prévention contre la pandémie du Coronavirus (COVID-19). La remise de don a été effectuée par le secrétaire préfectoral du parti Union pour la République de Kpélé, (UNIR)-Kpélé, NunyavaKokouen présence des élus locaux, des chefs traditionnels et des autorités politiques et administratives.

Composé de quinze

dispositifs de lavage des mains et de 100 bouteilles de gel hydro-alcoolique, le don a été remis aux chefs cantons des deux communes de la préfecture pour le compte de leurs administrés. Cette action de la présidente du parlement vise à accompagner et à soutenir les efforts du gouvernement dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Il s'agit d'amener la population à se protéger contre la propagation de la pandémie.

M. NunyavaKokoua u cours de la cérémonie appelé la

population au respect des mesures barrières prescrites par le gouvernement puis demandé aux chefs canton de vulgariser et de sensibiliser leurs administrés dans ce sens. Ces mesures barrières, a-t-il précisé, sont entre autres, se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser le gel hydro-alcoolique, éviter les poignées de mains et les embrassades, porter les masques de protection, tousser ou éternuer dans le coude et respecter la distanciation sociale qui est d'au moins un mètre.

LE MAIRE FLORENCE YAWA KOUIGAN SENSIBILISE ET EXHORTE LA POPULATION D'ATAKPAME AUX RESPECT DES MESURES URGENTES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT



La pandémie de Coronavirus est réelle. Pour cela le gouvernement a pris très tôt des mesures urgentes pour freiner la propagation de la maladie. Dans les différentes localités, autorités locales, cadres et autres s'emploient aux côtés de la population pour le respect de ces mesures. Le maire de la commune Ogou 1 Florence YawaKouigan et son équipe ont pris très tôt les dispositions nécessaires pour l'observation par leurs administrés des mesures barrières. Le maire s'est donc rendu le samedi dernier dans les marchés de cette commune pour faire le suivi et sensibiliser les populations sur la mise en application des mesures barrières instaurées par le gouvernement dans la lutte contre la pandémie à Corona virus.

Pour Mme Kouigan, les marchés sont des lieux d'échanges très élargis d'où ils demeurent également des endroits à risques exacerbés, d'où fallait pallier à ses risques de contamination. La commune Ogou 1 appuyée par certains cadres du parti Unir, (parti au pouvoir), ont doté certains

services et endroits de ladite commune de dispositifs de lavages de mains, dès le début de ce fléau comme l'a recommandé le gouvernement togolais.

« Vue l'état d'urgence décrétée sur toute l'étendue du territoire par le gouvernement en cette période de lutte contre la maladie à Coronavirus, où nous sommes obligés d'emprunter un nouveau mode de vie, il a fallu prendre des mesures complémentaires afin de renforcer les mesures barrières au niveau des marchés constitutifs de la commune Ogou 1, telles que : Le lavage obligatoire des mains à l'entrée de tous les marchés, le port obligatoire des cache nez, le non remorquage de passagers sur les motos à l'intérieur des marchés, le respect de la distance sociale d'au moins 1m; La visite de ce matin a été l'opportunité également de mieux sensibiliser les commerçants, commerçantes et usagers des différents marchés de la commune, surtout les indécis à adopter et respecter les mesures barrières pour éviter la propagation à la maladie à Coronavirus », a déclaré Mme le maire.

Lutte contre covid-19

LA LDNA OFFRE DES KITS ALIMENTAIRES ET DES DISPOSITIFS DE LAVAGE A MAINS AUX MARCHES DE KEGUE



gouvernement. Les ateliers de couture et de coiffure ont été les grands bénéficiaires. Des chefs traditionnels et autorités locales ont eux aussi obtenu des kits. La vice-présidente de cette organisation internationale, Mme EKUE BRIGITTE DEDE, également présidente chargée de la sous-région ouest-africaine, a, au cours la rencontre sensibilisé les populations sur l'importance du respect des gestes barrières.

Basé un peu partout dans le monde et dont le siège est à Paris la ligue est fondée par EGOUNCHY BEHANNIN et lutte contre la NEGROPHOBIE, le racisme, toute sorte d'injustice faite à l'endroit des africains et des afro-décendants. La LDNA lutte contre la faim, la violence.

La ligue de défense noire africaine une organisation panafricainiste (LDNA) vient en aide aux populations en cette période d'urgence sanitaire. Le mouvement a procédé le mardi 21 avril à Lomé à une remise de don aux deux marchés de Kegué et l'installation des dispositifs de lavage de mains aux bords des

grands axes.

Composé de masques, de dispositifs de lavage de mains, des denrées alimentaires, le geste permet à ce mouvement d'aider la population à pouvoir tenir le coup durant cette période de crise sanitaire. L'action de LDNA s'inscrit dans le cadre des mesures urgentes édictées par le

ELISABETH APAMPA ET SON EQUIPE S'ENGAGENT CONTRE LE COVID 19



La célèbre Journaliste animatrice radio, influenceuse togolaise, directrice du festival Ma Rue Ma Musique et Présidente de Sourire Ensemble Association, poursuit ses actions. En mars dernier, Elisabeth Apampa a lancé ses actions sociales aux côtés des femmes veuves. Avec son projet "Bien-être au féminin", elle était à Toca.

" Nous sommes fières de voir, nos mamans dans la joie. Je suis heureuse de réaliser chaque année avec succès ce projet. Nous prions grandir en moyens pour faire chaque année au moins trois tours dans d'autres villages, pour le bien-être de chaque femme et surtout lancer le message à toutes les femmes, jeunes filles surtout les veuves du Togo. L'ignorance tue plus que toutes les maladies réunies. Chaque année un thème est choisi. Causerie débat avec plus de 150 femmes sur les cancers au féminin, les comportements à adopter pour être en bonne santé avec l'âge, sensibilisation autour du nouveau Coronavirus" explique Elisabeth Apampa.

Pour rappel après Lomé, Agou, Hahotoé, Sevagan, Vogan, c'est Toca qui a accueilli l'équipe du

projet "Bien-être au féminin. L'objectif est d'encourager les femmes veuves avec des dons mais surtout les fortifier en conseils pour qu'elles s'activent dans leur regroupement pour rendre visible leur mutuelle de santé et leur sororité. Et prendre en compte les mesures barrières contre le Covid19. Remerciements à Fede, Afed, La Cpes, la #Teamelisabethapampa sur le réseau WhatsApp et l'équipe de Sourire Ensemble. Depuis le début du mois d'Avril 2020, Elisabeth Apampa pour soutenir le gouvernement togolais a choisi d'accentuer ses actions pour le bien-être des enfants en situation (dans les rues) et les mamans des marchés. Avec les membres de son association, elle a fait des visites et tournées dans quelques ghettos, marchés du Togo pour partager de masques (cache-nez), de désinfectants, de gels hydroalcoolique. Elle s'est également illustrée dans la sensibilisation et le soutien aux enfants en situation de rue en collaboration avec d'autres Ong du pays à l'instar de Halsia international, Maren Togo, le réseau Change maker (en-cours) et pleins d'autres bonnes volontés... La présidente de Sourire Ensemble et son équipe sont très actifs sur le terrain, engagés contre le Covid19.

Elisabeth Apampa annonce pour les semaines à venir d'autres visites de terrains notamment dans des centres d'accueil des enfants vulnérables pour passer le message de sensibilisation contre le covid19, distribution de masques, détergents et gels. Sur le terrain, l'équipe prévoit le partage de plats chauds pour soulager plus encore les enfants qui dorment dans les rues.

Pour soutenir Elisabeth Apampa et son équipe Sourireensemble, n'hésitez pas de faire un tour sur leurs pages sociales ou appelez le 91575552. Devant la menace du COVID 19 sur son Pays, le Togo, Elisabeth Apampa ne ménage aucun effort pour sillonner avec son Association Sourire Ensemble et aussi en appui à d'autres organisations qui l'a sollicité son apport pour porter haut l'information et les mesures de prévention contre cette pandémie aux mamans dans les marchés, dans la rue aux enfants vulnérables et à tous ceux qui la suivent à la radio Zéphyrfm, à la télé dans l'émission onfaitdelatélé, sur ses pages sociales.

La Rédaction

LE COMITE LOCAL DE GESTION DE LA RIPOSTE AU COVID-19 EVALUE LA SITUATION A KANTE



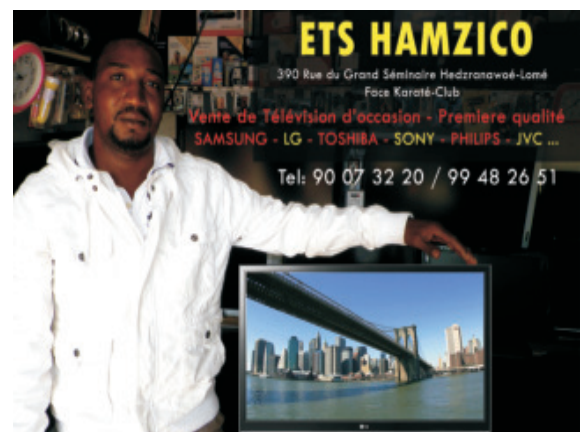
Une rencontre a réuni le 20 vril dernier les membres du Comité local de gestion de la riposte (CLGR) de la Kéran au Coronavirus (COVID-19). Il s'est agi de faire le point sur la situation sanitaire dans la préfecture et de renforcer les mesures préventives contre la propagation de la pandémie du Coronavirus encore appelée COVID-19. C'était également une occasion pour les membres dudit comité de rassurer la population sur la mauvaise interprétation faite d'une information autour de l'état de santé de 2 jeunes filles résidant à Ataloté.

Les 2 jeunes filles natives de la Kéran et revenues du Burkina Faso dans le courant de la semaine du 13 avril, étaient suspectées par la population d'être porteuses du coronavirus. Immédiatement alertées, les autorités communales de la Kéran 2 ont pris toutes les dispositions pour conduire les 2 jeunes filles à Kanté, chef-lieu de la préfecture. Elles ont été prises en charge par les agents du Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) et mises en confinement au "Campement" dans le but de subir toutes les analyses et d'être médicalement suivies pendant 14 jours, délai requis pour savoir si elles sont porteuses ou non du virus. « Elles ne sont pas des cas contaminés et le comité local de gestion ne fait que respecter la consigne selon laquelle, tout citoyen ayant fait son entrée dans la Kéran comme dans toute préfecture sur toute l'étendue du territoire national, doit être confiné et subir les analyses adéquates », a souligné le président du CLGR-Kéran, Douti N'Sarma Mabiba, représentant du pouvoir central, avant de féliciter tous les autres membres pour leur disponibilité et leur promptitude dans la gestion de la riposte au COVID-19. Il a également tenu à éclairer l'opinion et la rassurer de l'état normal à ce jour des 2 jeunes filles, citoyennes revenues de voyage.

Après la rencontre, les membres du CLGR se sont rendus dans les locaux de l'ancien hôpital situé dans le quartier Worongo à Kanté. Cet ancien centre hospitalier serait réhabilité dans le but de servir de cadre de prise en charge d'éventuels voyageurs qui feraient leur entrée dans la préfecture. Cette mesure permettrait de parer à toute éventualité de contamination et de propagation du COVID-19.

M. Douti et tous les autres membres se sont dits heureux du "zéro cas" de coronavirus dans la préfecture et entendent intensifier la sensibilisation et la communication autour des mesures barrières envisagées par le gouvernement en exhortant la population au respect scrupuleux et à l'application stricte des dites mesures.

Elysée



Développement économique au Togo

MIEUX COMPRENDRE LA « PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE »

Au-delà de l'aspect protection des inventions, innovations et créations ; la propriété intellectuelle est un important outil économique, dont la prise en compte dans les politiques de développement contribue à une croissance économique. Le Togo dans ces perspectives de développement a initié un Plan National de Développement (PND), l'intégration de la propriété intellectuelle dans sa mise en œuvre faciliterait l'atteinte des objectifs. Que veut dire « Propriété Intellectuelle » ? Quelle est sa contribution au développement économique et à l'atteinte des objectifs du PND ? M. Roland B. KANDA, Gestionnaire de projets, Conseil en propriété industrielle et Spécialiste en politique commerciale internationale nous parle de ce concept.

Concept de propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle (PI) peut se définir comme l'appropriation par l'homme de l'expression de son génie créateur ; en ce sens il s'agit d'une reconnaissance légale (règlementation) et officielle (autorité publique) du fruit de la créativité humaine et de sa capacité d'inventer. Elle est subdivisée en deux branches à savoir : la propriété industrielle (brevet, marque, indication géographique, modèle industrielle, etc.) et la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur, droit voisin et folklore). Le droit de propriété intellectuelle, est un droit reconnu par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), et mentionné en son article 27 qui stipule : « Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est auteur ». Elle a pour fondamentaux l'invention, l'innovation et la créativité ; bien qu'étant constitué d'un ensemble de législation qui confère le droit, la PI est un important outil économique.

Contribution au développement économique

Dans un monde globalisé et fortement concurrentiel dont l'économie repose de plus en plus sur l'immatériel ; la propriété intellectuelle s'insère comme un fondement de l'économie du savoir, au vu de son impact indéniable sur le plan macroéconomique et microéconomique. Du fait qu'elle n'est pas bien connue, son appréhension économique est difficile à percevoir. Aucun opérateur économique ne peut se mettre en marge de cette dynamique, puisque chaque produit ou service que nous utilisons dans notre existence quotidienne résulte d'une chaîne d'innovations qui donnent à un produit son aspect ou son mode de fonctionnement actuel.

En effet le monde ne cesse d'évoluer sur tous les plans et dans tous les domaines ; la propriété intellectuelle est le facteur stimulant de cette évolution à travers la créativité, l'inventivité, et l'esprit d'innovation portés par cette matière. Bien connu sous d'autres cieux, et ayant contribué au développement économique des pays développés et émergents (Exemple les géants d'Asie tels que : la Chine, la Corée, le Japon) ; la propriété intellectuelle se trouve être en Afrique comme un domaine réservé aux initiés (spécialistes de la matière et certains juristes). Elle reste toujours méconnue

d'une grande frange de la population, et des entreprises ; or elles-mêmes sont créatrices et utilisatrices des œuvres de l'esprit.

Cette méconnaissance se justifie par une faible utilisation des mécanismes de protection des droits de propriété industrielle par les africains ; comme le confirme en exemple le rapport de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), en 2014 l'Afrique a octroyé en général 1,2% de brevets par rapport au total mondial, contre 53,9% en Asie, 13,7% en Europe, 27,6% en Amérique du Nord, 1,5% en Amérique Latine et des Caraïbes, et 2% en Océanie. Par ailleurs, les données de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) indiquent que cette organisation reçoit annuellement en moyenne 500 demandes de brevets, mais à peine 10% de ces demandes proviennent des états membres.

Ces dernières années, plusieurs pays d'Afrique ont connu une croissance économique, qualifiée de "croissance appauvrissante", puisque l'économie de ces derniers est basée essentiellement sur l'exportation des matières premières à l'état brut. La volatilité des prix de ces produits et les fluctuations de l'économie mondiale rendent vulnérables ces états face à cette dépendance aux matières premières. Une exploitation judicieuse des mécanismes de la propriété intellectuelle devrait les aider à faire évoluer leurs modèles économiques. Dans la mesure où un bon système de propriété intellectuelle encourage le développement des nouvelles technologies pour la croissance de la production agricole et industrielle, favorise l'attractivité des Investissements Directs Etranger (IDE), et facilite le transfert de technologie. Aussi la protection des Droits de la Propriété Intellectuelle (DPI) est un aspect vital de l'établissement d'un environnement propice au commerce et la facilitation des efforts africains dans la promotion du développement économique à travers l'innovation.

Contribution à l'atteinte des objectifs du PND Togo

La prise compte de la PI dans les politiques devrait contribuer à l'atteinte des objectifs de développement du Togo. Ces effets peuvent être appréciés sur les entreprises, les communautés à la base, et la facilitation à la création d'un écosystème dynamique à l'innovation.

Effets sur les entreprises et les créateurs

De par l'essence de la PI, il s'agit de droits conférés sur des inventions, innovations et créations à leurs titulaires. Elle se manifeste par une exclusivité d'exploitation du titulaire (monopole légal), l'interdiction d'exploitation par un tiers sans l'autorisation du titulaire et la possibilité d'intenter une action en contrefaçon contre toute exploitation non autorisée (illicite). Ces prérogatives augmentent le pouvoir de négociations du détenteur vis-à-vis de ces partenaires (concurrents/ clients) ; également facilite le financement de l'entreprise ou l'opportunité de créer par le projet d'innovation ou de création, dans la mesure où il rassure et met en confiance l'investisseur. Ces actifs de PI, à l'exemple de la marque permettent à une entreprise de pouvoir se démarquer de ses concurrents pour mieux se positionner sur



un marché, tout en fidélisant la clientèle. Ce faisant ces actifs sont de puissants moyens de valorisation de l'entreprise et de conquête des marchés.

L'entrepreneuriat étant de plus en plus dynamique au Togo et les nouvelles données d'accords de libre-échange auxquelles notre Etat est partie prenante ; il devient important que les entrepreneurs intègrent une dynamique propriété intellectuelle dans leurs stratégies d'entreprise. Cette prise en compte aura le mérite non seulement de crédibiliser leurs produits, de pouvoir contenir la concurrence étrangère mais également de faciliter l'accès des produits aux marchés étrangers. Ainsi des séances de sensibilisations et de formations sont nécessaires pour que les entrepreneurs s'imprègnent de l'importance de la PI dans leurs affaires. A cela doit être associé la nécessité pour les centres d'incubateurs d'avoir des départements propriété industrielle ; afin de conseiller et accompagner leurs incubés à la protection mais également les initiés à l'apprentissage à l'innovation.

Développement des communautés rurales

Au-delà de son intérêt pour les entreprises, la PI est également un élément important du développement des communautés à la base. Le Togo étant un pays essentiellement agricole avec près de 70% de sa population dans ce secteur, dispose des produits dont les qualités relèvent de leurs lieux de production, à savoir le riz de Kovié, l'huile rouge de Tsévié, l'igname de Bassar, etc. également nous avons des produits, dont le système de production relève d'un savoir-faire propre de leurs localités telle que : le Tchoukoutou et le Sodabi. Ces produits peuvent être protégés par le mécanisme d'Indication Géographique (IG). Il s'agit de mécanisme de protection de dénomination qui lie qualité et particularité d'un produit à son lieu de production. En ce sens il constitue un label et rend le produit prisé même à l'international.

La mise en place des IG a des impacts socio-économiques importants sur le développement de nos localités, car non seulement attire l'investissement, elle crée

des emplois locaux par le maintien de la production en milieu rural ; ce qui permet de lutter contre l'exode rural. Ce système de protection facilite également la conservation et valorisation des savoirs traditionnels. Au regard de la complexité de ce mécanisme de protection, à défaut l'on pourrait labéliser ces produits au travers d'une marque collective, comme l'a fait le Burkina-Faso avec le Faso-Danfani. Le risque de ne pas le faire est l'expropriation de l'appellation à la communauté détentrice par des entrepreneurs véreux.

Mise en relation des universités et le milieu des affaires.

Il s'agira dans cette partie de valoriser les résultats de la recherche, en ce sens il nécessite l'implication active de certains acteurs sur base contractuelle tripartite. D'une part entre l'Etat et les universités et/ou centres de recherches pour la création du cadre incitatif, et d'autre part entre les universités ou centres de recherches et les entreprises pour la mise sur le marché des produits ou services issus de la recherche. L'Etat, les centres de recherches/ universités et les entreprises sont des acteurs fondamentaux de la valorisation de la recherche. Le rôle de l'Etat dans ce schéma est de subventionner les universités et créer un cadre réglementaire incitatif à la recherche, telle que : un système PI facilitant la titularité des droits aux chercheurs sur leurs innovations, également la possibilité pour les chercheurs d'avoir des parts dans la commercialisation des produits issus de leurs recherches. Les Universités et Centres de recherche n'ayant pas de vocation commerciale, la mise sur le marché ne peut se faire que par les entreprises, qui peuvent assurer la commercialisation de ces innovations.

Ces quelques lignes, nous ont permis d'aller au-delà de l'aspect réservation de droit (protection), qui est l'une des premières fonctions de la PI, pour démontrer quelle peut contribuer au développement économique d'une nation. Bien que n'étant pas explicitement mentionné dans le PND du Togo, une réelle prise en compte de la PI dans la mise en œuvre du plan devrait faciliter l'atteinte de ces objectifs.

Projet d'aménagement urbain du Togo, phase 2

LES RISQUES D'INONDATION DANS LES QUARTIERS EST DE LA VILLE DE LOMÉ ONT CONSIDÉRABLEMENT BAISSÉS

Les travaux de la deuxième étape du Projet d'aménagement urbain du Togo (PAUT 2), lancés depuis mars 2013, devaient être achevés en mars 2020. Initié par le gouvernement togolais conformément à l'un des Objectifs du développement durable (ODD) qui est consacré à la préservation de l'environnement, le projet a permis de protéger des milliers de Togolais contre les inondations. Les quartiers Est de la ville de Lomé jadis frappés par les inondations sont en train de voir leurs soucis liés au menaces des effets négatifs de l'eau.

Financée à près de 28,2 milliards de francs CFA par l'Union européenne. Le PAUT 2. Ils consistent à aménager le 4ème lac et à assainir les quartiers environnants dans la zone Est de la ville de Lomé. Ce qui va permettre de réduire les risques d'inondation qui pèsent sur plus de 300.000 habitants des quartiers Anfamé, Kpota, Kponou, Kanyikopé, Kagomé, Adakpamé, Adamavo et Baguida. Le projet a amélioré le cadre de vie des habitants de la zone, réduit la pauvreté à travers l'amélioration de l'environnement socioéconomique et sanitaire.

PAUT 2 s'inscrit dans le cadre de la politique nationale urbaine qui vise à améliorer l'assainissement et à limiter la dégradation des conditions de vie des populations urbaines.

Cette seconde phase repose sur trois (03) composantes fondamentales. La première est réservée aux travaux d'infrastructures urbaines et périurbaines notamment l'aménagement du 4ème lac (800.000 m³ sur 26 ha), la construction du canal de décharge long de 4860 m dont 1311 m en dalot avec un débit de pointe en aval de 15,2 m³/s ; la construction du canal à ciel ouvert d'Akodésséwa d'une longueur de 2466 m avec un débit de pointe de 22 m³/s ; un autre canal à ciel ouvert de Kanyikopé d'une longueur de 787 m avec un débit de pointe de 7 m³/s et la construction de 28,3 km de réseaux d'assainissement pluvial. La composante 2, consacrée à l'appui institutionnel et fournitures aux services techniques des communes, a servi à renforcer la capacité institutionnelle pour la gestion du drainage urbain, d'acquérir des matériels et équipements, de sensibiliser la population, de faire un audit technique des travaux.



Enfin la troisième composante a permis d'élaborer des Plans directeurs d'assainissement (PDA) des cinq (05) chefs-lieux des régions Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong.

Grâce à PAUT 2, les inondations au Nord de la zone portuaire sont pour la plupart maîtrisées ; les eaux pluviales des quartiers au Nord de la zone sont davantage drainées ; les capacités

des services techniques et administratifs de la mairie de Lomé sont renforcées. Par ricochet, le projet a employé des jeunes peu qualifiés des zones concernées, ce qui a réduit le taux de chômage dans le milieu. Mieux, ils ont été sensibilisés aux notions de citoyenneté et au respect des biens collectifs.

Notons qu'en Afrique, l'urbanisation galopante, la

naissance des bidonvilles, la multiplication des dépotoirs sauvages, le bouchage des caniveaux, le débordement des bassins de rétention des eaux pluviales etc. sont les principales causes des inondations intempestives qui sabordent les ménages.

La Rédaction

Avec



Et



En Collaboration avec les Médias Partenaires

SOYEZ PLUS VISIBLES

Promotion et Publicité GRATUITE pour les Produits et les Producteurs Togolais

- Interviews et Reportages Télé, Radio, Presse Ecrite et Presse en Ligne
- Insertions Publicitaires et diffusion Spots Publicitaires
- Visibilité sur notre Site Internet et sur les Réseaux sociaux
- Présence dans nos Kiosques et Boutiques Partenaires
- Et sur les Evenements Majeurs au Togo

Contact : 90 02 76 54

Réhabilitation de la route Lomé-Cotonou

UN ENJEU SOCIO-ECONOMIQUE DE TAILLE POUR LE TOGO



Financés à hauteur de 109 millions de dollars américains, par la Banque Africaine de Développement (BAD), l'un des partenaires engagés au côtés du Togo dans sa politique de modernisation du réseau routier, les travaux de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou et de l'équipement du poste de contrôle juxtaposé Hillah Condji et Sanvee Condji vont permettre au pays de se confronter à certains enjeux liés au trafic et renforcer ses liens avec son voisin du Bénin.

Il s'agira notamment de désengorger le trafic routier, réduire les coûts qui y sont liés, répondre aux problèmes des transporteurs routiers, fluidifier les échanges commerciaux entre les deux pays et favoriser le brassage culturel.

En annexe de ces travaux, le poste de contrôle juxtaposé construit à la frontière-Est avec le Bénin va être doté d'équipements électriques et informatiques ainsi qu'en mobilier de bureau. La construction de ce poste de contrôle unique vise à améliorer l'efficacité dans les opérations de transit, accroître la circulation des personnes et des biens dans la région et surtout entre les deux pays. Ainsi, les systèmes douaniers des deux pays seront interconnectés à travers un bâtiment unique qui abritera les formalités douanières et d'immigration ainsi que les services frontaliers des deux pays avec à la clé la réduction et le raccourcissement du temps de transit pour les voyageurs ainsi qu'une meilleure lutte contre l'insécurité.

Déjà, une partie des travaux est déjà réalisée sur le site notamment un (01) bloc administratif d'un bâtiment de deux niveaux, une (01) zone d'inspection des camions, un (01) vaste entrepôt des douanes, cinq (05) blocs sanitaires, des salles de contrôle, pont-bascule et scanner ainsi qu'un (01) bâtiment de service-incendie pour accueillir une équipe de sapeurs-pompiers. A ceux-ci s'ajoute une zone de contrôle pour les piétons, un abri pour les conducteurs de poids lourds et pour les piétons, un parc animalier et un local de contrôle vétérinaire, des voies et parkings pour camionnettes ainsi qu'un réseau d'alimentation et de distribution d'énergie électrique, d'eau et de téléphone ont été installés à l'extérieur. L'exécution de cette première partie des travaux représente jusqu'à fin décembre 2019, 75% du taux d'achèvement de l'ouvrage qui devait être livré en mars 2020, initialement prévu.

Afin d'atteindre l'objectif à 100%, la deuxième phase du projet estimée à 188 millions de dollars sera consacrée à l'aménagement en quatre (04) voies du tronçon routier Avépozo-Aného, d'une distance de 30 kilomètres. Les travaux comprennent la construction de 28 épis et le rechargement en sable des côtes togolaises et béninoises ; l'équipement du poste de contrôle juxtaposé.

Le Togo, pour plus de précisions a fait, depuis quelques années de la modernisation de ses infrastructures routières un levier de développement comme contenu dans les Objectifs du Développement Durable (ODD). Cette volonté du pays est animée par son objectif de devenir un véritable hub dans la sous-région ouest-africaine. Près de 1000 milliards de francs CFA ont été par conséquent, injectés par l'Etat togolais de 2010 à 2018 pour la construction et/ou la réhabilitation des routes. Il compte débloquer, au cours des cinq (05) prochaines années, la même somme pour la continuer à améliorer le réseau routier avec l'appui des partenaires techniques et financiers séduits par le projet.

Togoreveil



A Vendre

- ❖ Villa de 14 Chambres sur 2 lots sise à Baguida Monument.

A Vendre

- ❖ Immeuble sis à Kotokoucondji à 100m de la plage non loin de Ecobank.
- ❖ 25 Lots de terrains à Animayna.
- ❖ 1 Lot de terrain sis au Lycée de Tokoin à 100m de la Colombe de la Paix

Contact : 90 01 21 67 / 90 04 56 15

Solo
Thé à base des graines de papaye
Solo

LES BIENFAITES

- ✓ Donne de l'énergie
- ✓ Lutte contre le dépôt de cholestérol et de sucre dans l'organisme
- ✓ Lutte contre le diabète
- ✓ Renouvelle les cellules de l'organisme

Nouveau

Solo
Infusion
Pain Solo
25 Sachets

Solo
GI INFUSION

Agée-Zossimé derrière l'église catholique de zossimé
(+228) 93487919 / 96506328
plouschrist@gmail.com

PRÉCAUTIONS POUR ÉVITER LE CORONAVIRUS

MESSAGE DE TOGO TERMINAL

FILIALE DU GROUPE BOLLORE

TOGO TERMINAL
LOMÉ



Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution à base d'alcool.



Éviter de cracher et de se moucher sur le sol.



Se couvrir la bouche et le nez avec un masque médical, un mouchoir en papier ou le creux du bras lorsqu'on tousse ou éternue; puis jeter le masque ou mouchoir et se laver les mains.



Si l'on porte un masque facial, s'assurer de bien couvrir la bouche et le nez ; éviter de toucher le masque qui est en place, le jeter immédiatement après utilisation s'il est à usage unique, et se laver les mains aussitôt après.



Eviter tout contact étroit non protégé avec des personnes ayant la fièvre et la toux et consulter un médecin en cas de fièvre, toux et difficultés respiratoires.



En cas de maladie pendant le voyage, informer le conducteur ou l'équipage consulter un médecin sans tarder et partager ses antécédents de voyage.



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages ou d'élevage et des surfaces en contact avec des animaux.

NUMÉROS VERTS

+228 22 22 20 73 / 91 67 42 42